

# AMAP LABEL ET LA BLETTE

## Compte rendu - CA du 14/09/2011

### Relations extérieures :

#### **Epicerie sociale**

Nicolas doit prendre contact avec l'épicerie sociale pour remettre en route la récupération de paniers interrompue par le changement de jour de distribution. Il est convenu que si des fruits et légumes n'ont pas été pris le jeudi matin, les permanents de la ME les récupèrent pour eux.

Il sera demandé également à l'association de nous communiquer sa date d'AG et nous l'inviterons à la nôtre.

#### **ME**

La ME organise une fête de rentrée le 22 septembre où chacun est invité (apporter un petit quelque chose et avoir une « touche » de vert)

AG de la ME samedi 22 octobre, François propose d'y venir.

### Renouvellement contrats

Le renouvellement des contrats a été lancé tardivement, nous n'avons pas sondé les amapiens pour avoir une idée du nombre de places qui se libéraient. Il est donc convenu que la petite dizaine de personnes figurant sur la liste d'attente serait relancée après le 28 septembre.

Permanences de renouvellement

21 septembre : Delphine ; Marie Claire ; ... ?

28 septembre : Catherine ; François ; Sophie

5 octobre : Jérôme ; Nicolas ; Alain

Ces jours-là, la distribution aura lieu dans la cour de la ME.

Le 5 octobre sera organisé un apéro AMAP où là aussi chacun est invité à apporter un petit quelque chose.

Pour le renouvellement de contrats, quelques rappels :

Le dossier se compose de 2 contrats signés, dont un pour l'adhérent et l'autre remis au producteur avec les 6 chèques.

Les permanents de l'AMAP enregistrent sur ordinateur la nature du contrat (tableau EXCEL) et récupèrent l'adhésion des nouveaux amapiens.

Les adhérents rendent le dossier complet ou doivent revenir avec le tout.

### Feuille de Blette

Un prochain numéro est en gestation. On y donnera un rappel de ce qu'on a eu et une idée de ce qu'on aura.

Il est demandé aux distributeurs de mieux trier les légumes abîmés, quelques plaintes à ce sujet.

Prochain CA 11 janvier pour préparation de l'AG fixée au 1<sup>er</sup> février.